

**FOAMGLAS®**

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 13-oct.-2020

Version 1

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit PC 11
Numéro du fiche de données de sécurité OCPC00011

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée
• Adhésifs
• For professional use

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Pittsburgh Corning Europe
Albertkade 1
3980 - Tessenderlo, Belgium

Adresse e-mail SDS.compliance@owenscorning.com
Site Internet www.foamglas.com

Telephone number T +32 (0)13 661 721, F +32 (0)13 667 854

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence - Chemtrec 1-800-424-9300 - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008	
Europe	112
Autriche	+ (43)-13649237 Vergiftungsinformationszentrale (Poisons Information Centre) +43 1 406 43 43
Belgique	+(32)-28083237 Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Giftnotrufzentrale/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid +32 70 245 245
Bulgarie	+(359)-32570104 Национален токсикологичен информационен център (National Toxicological Information Centre) National Clinical Toxicology Centre, Emergency Medical Institute "Pirogov" +359 2 9154 409
Croatie	+(385)-17776920 Centar za kontrolu otrovanja/Institut za medicinska istraživanja i medicinu rada +385 1 234 8342
République tchèque	+(420)-228880039 Toxikologické informační středisko +420 2 2491 9293/5402 +42 2 2491 5402
Danemark	+(45)-69918573 Giftlinjen/Bispebjerg Hospital +45 82 12 12 12 +45 35 31 55 55
Finlande	+(358)-942419014 Myrkytystietokeskus +358 9 471 977
France	+(33)-975181407 ORFILA Hôpital Fernand Widal +33 1 45 42 59 59
Allemagne	0800-181-7059 or +(49)-69643508409 Giftnotruf der Charité/Charité-Universitätsmedizin - Campus Benjamin Franklin, Berlin +49 30 19240
Hongrie	+(36)-18088425 Országos Kémiai Biztonsági Intézet (National Institute of Chemical Safety) Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat (Health Toxicological Information Service) +36 80 20 11 99

Irlande	+ (353)-19014670 National Poisons Information Centre Beaumont Hospital +353 1 809 21 66 (public, 8am - 10pm, 7/7)+353 01 809 2566 (Professionals, 24/7)
Italie	800-789-767 or +(39)-0245557031 Centro Antiveleni (Poisons Centre) Dipartimento di Tossicologia Clinica, Università Cattolica del Sacro Cuore +39 06 305 4343
Lettonie	Valsts Toksikoloģijas centra Saindēšanās un zāļu informācijas centrs. +371 67042473
Lituanie	+(370)-52140238 Apsinuodijimų kontrolės ir informacijos biuras +370 5 236 20 52/ +370 687 53378 +370 687 53378
Pays-Bas	+(31)-858880596 Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum (NVIC) NB Uitsluitend bestemd om professionele hulpverleners te informeren bij acute vergiftigingen +31 30 274 88 88
Norvège	+(47)-21930678 Giftinformasjonen Giftinformasjonssentralen (Helsedirektoratet) +47 22 591300
Pologne	+(48)-223988029 Informacji toksykologicznej (National Poisons Information Centre) The Nofer Institute of Occupational Medicine (Łódź) +48 42 63 14 724
Portugal	+(351)-308801773 Centro de Informação Antivenenos Instituto Nacional de Emergência Médica (INEM) 808 250 143 (Para uso apenas em Portugal), +351 21 330 3284
Roumanie	Biroul RSI si Informare Toxicologica Apelabil intre orele 8:00 – 15:00 +40 21 318 36 06 (Apelabil intre orele 8:00-15:00)
Russie	8-800-100-6346 Информационно-консультативный токсикологический центр Министерства здравоохранения Российской Федерации (RTIAC) Министерство здравоохранения Российской Федерации (Ministry of Health of the Russian Federation) +74 959 28 16 87 (русский)
Saudi Arabia	The Regional Poison Control Center, Dammam (DPCC) +966 55 388 0087
Slovaquie	Národné toxikologické informačné centrum (National Toxicological Information Centre) (NTIC) University Hospital Bratislava +421 254 77 41 66
Slovénie	Poison Centre Division of Internal Medicine + 386 41 650 500
Espagne	900-868538 or +(34)-931768545 Servicio de Información Toxicológica Instituto Nacional de Toxicología y Ciencias Forenses +34 91 562 04 20
Suède	+(46)-852503403 Giftinformationscentralen Swedish Poisons Information Centre, Karolinska Hospital +46 833 12 31 (International) 112 - begär Giftinformation (National)
Suisse	+(41)-435082011 Centre Suisse d'Information Toxicologique Swiss Toxicological Information Centre 145 / +41 442 51 51 51
Turquie	Toxicology Department and Poisons Centre Refik Saydam Central Institute of Hygiene 0 800 314 7900 (Turkey) only +90 0312 433 70 01
Royaume-Uni	+(44)-870-8200418 National Poisons Information Service (Newcastle Centre) Regional Drugs and Therapeutics Centre, Wolfson Unit 0844 892 0111 (UK only, 24/7, healthcare professionals only)

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 2 - (H330)
Liquides inflammables	Catégorie 3 - (H226)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Attention

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
 - Ne pas fumer

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
 P280 - Porter des gants de protection
 P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction
 P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3. Autres dangers

Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	2.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Numéro d'enregistrement REACH
Acétate de n-butyle	204-658-1	123-86-4	<14	(EUH066) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 3 (H226)	01-211948493-29

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer si possible les instructions d'utilisation ou la fiche de données de sécurité).
Inhalation	<ul style="list-style-type: none"> • Transporter la victime à l'air frais • Si les symptômes persistent, consulter un médecin
Contact avec la peau	<ul style="list-style-type: none"> • Retirer les chaussures et vêtements contaminés • Laver la peau avec de l'eau et du savon • Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin
Contact oculaire	<ul style="list-style-type: none"> • Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières • Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer • Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
Ingestion	<ul style="list-style-type: none"> • NE PAS faire vomir • Consulter un médecin • DANGER D'ASPIRATION EN CAS D'INGESTION - PEUT PÉNÉTRER LES POUMONS ET PROVOQUER DES LÉSIONS

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	<ul style="list-style-type: none"> • L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements • Skin contact may be irritating, causing erythema (redness) or dermatitis. • Peut provoquer une irritation oculaire • PEUT PÉNÉTRER LES POUMONS ET PROVOQUER DES LÉSIONS
------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- Jet d'eau (brouillard)
- Mousse résistant à l'alcool
- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Poudre d'extinction sèche

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser de jets d'eau directs

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Inflammable. Vapours can form explosive mixtures with air. Heating will cause a rise in pressure with a risk of bursting.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Empêcher l'eau de lutte contre l'incendie de pénétrer les zones de surface ou les eaux souterraines. Refroidir les récipients au jet d'eau à une distance sûre. Ne jamais utiliser un chalumeau de soudage ou de découpage sur ou à proximité du récipient (même vide), le produit pouvant s'enflammer de façon explosive.

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles

- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements
- Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards
- Évacuer le personnel vers des zones sûres
- Éliminer les sources d'ignition
- Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées
- Éviter l'accumulation de charges électrostatiques
- Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre

Pour les secouristes

- Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- Éliminer les sources d'ignition
- Take measures against static discharge
- Ensure equipment is grounded
- Have procedures in place for emergency decontamination

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

- Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger
- Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos
- Voir section 12 pour des informations écotoxicologiques supplémentaires

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

- Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque
- Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide
- Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13)

Méthodes de nettoyage

- Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois)
- Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques

- Voir la section 8 pour plus d'informations
- Voir la section 13 pour plus d'informations

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils relatifs à la manipulation sans danger**
- P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 - Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique)
 - Éviter l'accumulation de charges électrostatiques
 - Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants
 - Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre
 - Ne pas percer ni incinérer les récipients
 - Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements
 - Éliminer les sources d'ignition
 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

- Remarques générales en matière d'hygiène**
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
 - Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements
 - Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
 - Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de conservation**
- Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé
 - Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique)
 - Conserver dans des récipients correctement étiquetés
 - Combustible if there is an open flame.
 - Protéger de la lumière du jour

- Matériaux d'emballage**
- Keep in properly labeled container

- Matières incompatibles**
- COMBURANTS
 - Acides
 - Bases

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Aucune donnée disponible.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Component	ACGIH	Australie	Autriche	Belgique	Bulgarie
Acétate de n-butyle 123-86-4 (<14)	TWA 150ppm STEL 200ppm	150 ppm 713 mg/m ³ 200 ppm STEL 950 mg/m ³ STEL	TWA: 100 ppm TWA: 480 mg/m ³ STEL 100 ppm STEL 480 mg/m ³ Ceiling 100 ppm Ceiling 480 mg/m ³	50 ppm TWA; 238 mg/m ³ TWA STEL 150 ppm STEL 712 mg/m ³	STEL: 950 mg/m ³ TWA: 710 mg/m ³
Component	Croatie	République tchèque	Danemark	Finlande	France
Acétate de n-butyle 123-86-4 (<14)	TWA: 150 ppm TWA: 724 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 966 mg/m ³	TWA: 950 mg/m ³ Ceiling: 1200 mg/m ³	TWA: 150 ppm TWA: 710 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 240 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 725 mg/m ³	TWA: 150 ppm TWA: 710 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 940 mg/m ³
Component	Allemagne	Grèce	Hongrie	Irlande	Italie
Acétate de n-butyle 123-86-4 (<14)	TWA: 62 ppm TWA: 300 mg/m ³	TWA 150 ppm TWA 710 mg/m ³ STEL 200 ppm STEL 950 mg/m ³	TWA: 241 mg/m ³ STEL: 723 mg/m ³	TWA: 150 ppm TWA: 710 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 950 mg/m ³	
Component	Lettonie	Lituanie	Pays-Bas	Norvège	Pologne
Acétate de n-butyle 123-86-4 (<14)	TWA: 200 mg/m ³				STEL: 720 mg/m ³ TWA: 240 mg/m ³
Component	Portugal	Roumanie	Russie	Slovaquie	Slovénie
Acétate de n-butyle	TWA: 150 ppm	TWA: 150 ppm	TWA: 50 mg/m ³	TWA: 100 ppm	TWA: 300 mg/m ³

123-86-4 (<14)	STEL: 200 ppm	TWA: 715 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 950 mg/m ³	STEL: 200 mg/m ³	TWA: 500 mg/m ³	TWA: 62 ppm STEL: STEL ppm STEL: STEL mg/m ³
Component	Espagne	Suède	Suisse	Royaume-Uni	
Acétate de n-butyle 123-86-4 (<14)	TWA: 150 ppm TWA: 724 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 965 mg/m ³	TLV: 100 ppm TLV: 500 mg/m ³ Indicative STEL: 150 ppm Indicative STEL: 700 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 480 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 960 mg/m ³	TWA: 150 ppm TWA: 724 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 966 mg/m ³	

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

- Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées
- Rince-oeils
- Douches
- Éviter la formation de poussières.
- Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate
- Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

- Wear safety glasses with side shields (or goggles) (EN166)
- Écran de protection faciale

Protection des mains

- Chemically resistant gloves (tested to EN374)
- Porter des gants de protection en caoutchouc nitrile

Protection de la peau et du corps

- Porter des vêtements de protection imperméables, y compris bottes, gants, blouse de laboratoire, tablier ou combinaison intégrale, pour empêcher tout contact cutané

Protection respiratoire

- En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
- Full face mask (EN 136), Half-face mask (DIN EN 140), Filter type A (EN 141)

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Pâte
Couleur	Noir
Odeur	Aucune donnée disponible.
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	No data available	
Point de fusion / point de congélation	No data available	
Point / intervalle d'ébullition	No data available	
Point d'éclair	> 37 °C	
Taux d'évaporation	Sans objet	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	No data available	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	1.22 kg/l	
Densité relative	No data available	
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	

Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Sans objet	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité	No data available	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	<170 g/L
Densité de liquide	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité Flammable liquid and vapour Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur

10.2. Stabilité chimique

Stabilité liquide inflammable.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques L'auto-décomposition ou l'auto-inflammation peut être déclenchée par la chaleur, une réaction chimique, les frottements ou un impact.

Sensibilité aux décharges statiques Peut s'enflammer par frottements ou exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Possibilité de réactions dangereuses

- Dans les conditions normales d'utilisation et de stockage, pas de réaction dangereuse attendue
- Éviter la chaleur excessive et les sources d'ignition
- Réagit avec des comburants puissants

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Éviter les abrasions/les chocs/les frottements.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

- COMBURANTS
- Acides
- Bases

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits dangereux résultant de la décomposition Référence à d'autres rubriques 5.2

Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur le produit

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies

Ingestion

Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation cutanée

Aucune information disponible

Lésions oculaires graves/irritation

Aucune information disponible.

oculaire

Sensibilisation	Aucune information disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.
STOT - exposition unique	Aucune information disponible
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible.
Danger par aspiration	Aucune information disponible.

Information toxicologique sur le produit à partir des données sur les composants

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	5,750.80 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	2,457.20 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	0.09 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeurs)	375.00 mg/l

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Acétate de n-butyle	= 10768 mg/kg (Rat)	> 17600 mg/kg (Rabbit)	= 0.74 mg/L (Rat) 4 h

Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
Acétate de n-butyle	674.7: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	100: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 17 - 19: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	-

12.2. Persistance et dégradabilité

Nom chimique	Biodégradation
Acétate de n-butyle	83% (28 days)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Acétate de n-butyle	1.81

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Éviter le rejet dans l'environnement

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés	<ul style="list-style-type: none"> • L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur
Emballages contaminés	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas réutiliser le récipient • Do not burn or use a cutting torch on the empty drum
Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV	<ul style="list-style-type: none"> • Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé • The following Waste Codes are only a suggestion: • 08 04 09 - waste adhesives and sealants containing organic solvents or other dangerous substances
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque : Ce produit n'est pas classé dangereux par les règlements internationaux sur les transports.

IMDG

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	N°
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	N°

ADR

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	N°

IATA

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
------------------------	----------------

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	N°

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Acétate de n-butyle 123-86-4	RG 84	-

Allemagne

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
Acétate de n-butyle - 123-86-4	<p>3. Liquid substances or mixtures which are regulated as dangerous in accordance with Directive 1999/45/EC or are fulfilling the criteria for any of the following hazard classes or categories set out in Annex 1 to Regulation (EC) No 1272/2008</p> <p>3.a. Substances or mixtures fulfilling criteria for any of the following hazard classes or categories set out in Annex I to Regulation (EC) No 1272/2008: Hazard classes 2.1 to 2.4, 2.6 and 2.7, 2.8 types A and B, 2.9, 2.10, 2.12, 2.13 categories 1 and 2, 2.14 categories 1 and 2, 2.15 types A-F</p> <p>40. Substances classified as flammable gases category 1 or 2, flammable liquids categories 1, 2 or 3, flammable solids category 1 or 2, substances and mixtures which, in contact with water, emit flammable gases, category 1, 2 or 3 pyrophoric liquids category 1 or pyrophoric solids category 1, regardless of whether they appear in Part 3 of Annex VI to Regulation (EC) No 1272/2008 or not.</p>	

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
Sans objet

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique A Chemical Safety Assessment has not been carried out

Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS
Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
dans la section 3 H226 - Liquide et vapeurs inflammables
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

Légende

*	Désignation « Peau »	ADR	European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road (ADR)
Plafond	Valeur limite maximale	IATA	International Air Transport Association codes
IMDG	International Maritime Dangerous Goods code	CL50	Median lethal concentration
DL50	Median lethal dose	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
STOT	Specific target organ toxicity	SVHC	Substances of very high concern
TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	VOC	Composés organiques volatils

Date de révision 13-oct.-2020

Remarque sur la révision Sans objet

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Un soin particulier a été apporté à la préparation de l'information contenue dans cette fiche des données de sécurité, mais le producteur n'y émet aucune garantie commerciale. Le producteur ne pourra être tenu pour responsable des conséquences d'une mauvaise utilisation de ce produit ou d'une mauvaise interprétation de cette information.

Fin de la Fiche de données de sécurité